

LA VOIX DE

Kanaky

JAN-FEV 2018 • N°5 • 100 FCFP

Email : lavoixdekanaky@gmail.com



2018

KANAKY

L'EVIDENCE

Éditorial

Avant tout, l'équipe de la rédaction vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. 2018 nous y sommes, c'est l'année de notre grand rendez-vous avec notre propre histoire; le référendum d'autodétermination c'est l'opportunité qui nous est offerte pour fermer définitivement la parenthèse de la colonisation. Espoir, confiance, détermination, persévérance sont les mots qui doivent

Suite p.2



DANS CE NUMÉRO

POLITIQUE

Éditorial (suite)..... 2

Courrier des lecteurs 2

L'indépendance,
une évidence !..... 3

Rude combat !..... 4

SOCIAL

Inégalités sociales
et décolonisation 5

Ras le viol..... 6

INFOS PRATIQUES

Encore quelques mois pour
s'inscrire en mairie 6

ÉCOLOGIE

De la lutte des classes à
l'extinction d'espèces 7

INTERNATIONAL

ONU et le processus de
décolonisation
de la Nouvelle-Calédonie... 8

Les Insoumis..... 8

Suite éditorial

guider notre engagement durant cette dernière ligne droite pour l'avènement de Kanaky, où la dignité du peuple kanak sera enfin reconnue, après plus de 163 ans de colonisation.

Mais sur le chemin des idées, il y a les embûches de la réalité quotidienne. L'idéologie dominante a toujours eu comme politique d'offrir des palliatifs à toute revendication, au nom de la paix, mais sans aucune vision alternative, cette attitude du pouvoir colonial va favoriser à terme l'intégration et l'assimilation. L'accès de tous à la santé, l'éducation, la formation, va conforter le sentiment de la citoyenneté. Mais au fil du temps, les statistiques sociales ou encore des agissements rythmant l'actualité quotidienne du pays (très souvent mis rapidement sur le compte de la délinquance) signalent l'expression d'un malaise, d'un déséquilibre (malgré les grands mots). Plus pernicieux, la mise en œuvre de certaines orientations clés de l'Accord de Nouméa bloquées ou vidées de leur sens par une armée de fonctionnaires, non encore aguerris des attitudes conservatrices refusant d'emblée l'esprit de créativité pour travailler l'adaptation aux spécificités du pays, de certains textes. Ainsi entre transfert de compétences et restitution de la souveraineté, il y a comme un changement de mentalité à opérer, sans cela, la situation va perdurer.

Ainsi l'égalité de façade, interprétée par certains, comme l'émergence d'une nouvelle formation sociale laisse entrevoir malgré tout, des failles interrogeant la bonne conduite du changement, celui normalement dicté par le processus de décolonisation. Tout le monde crie à la mutualisation des moyens, à une cohérence des politiques publiques, à des indicateurs,

à l'évaluation, tout simplement parce que les mots ou les slogans ne sont pas suivis dans les actes. Considérons malgré tout cette étape comme un nouveau pas vers une gestion plus rationnelle des moyens du pays pour la satisfaction de ses « vrais besoins ».

La voix de Kanaky, se fait l'écho de la revendication nationaliste kanak, la voix du peuple colonisé, qui refuse de capituler devant la seule amélioration sociale, et matérielle. En témoigne la vigilance politique qui a prévalu à l'instauration d'un corps électoral spécial (pour les provinciales et le référendum). Et d'ailleurs les débats « sans fin » sur les contours de la liste spéciale référendaire, illustrent bien cette difficulté à reconnaître la légitimité historique du peuple kanak (en référence à la notion de peuple colonisé).

La résistance affichée par les partis pro français, sur cette question des listes électorales, peut être l'expression d'un racisme primaire camouflé derrière soi-disant une rigueur réglementaire, ou simplement le refus d'emblée de voir l'émergence d'une nouvelle nation mettant fin aux petits privilèges coloniaux à l'exemple d'une gestion sans maîtrise des fonds publics (dont la pérennité est assurée par le robinet des transferts depuis la mère patrie), ou encore ces habitudes de profiter des commandes du pays, pour en faire un petit paradis fiscal où certains disposent de tout pour faire la pluie et le beau temps etc.

Le peuple kanak prend bien acte de l'effort sans relâche de la puissance de tutelle pour assumer son rôle dans ce processus de décolonisation. Tout se met en œuvre par l'État pour que le résultat issu de la consultation référendaire soit incontesté et incontestable.

Incontestable, vis-à-vis de la communauté régionale, et plus généralement, celle internationale. Une mission de l'ONU se déplacera au cours de l'année 2018. Des observateurs de l'ONU seront encore présents pour la troisième fois lors des travaux des CAS (commissions administratives spéciales).

Incontestable vis-à-vis de la communauté européenne. Macron, le président de la France, doit être crédible pour pouvoir mener des réformes structurelles de la politique européenne.

Incontestable vis-à-vis même de la classe politique française. Après avoir reconnu et dénoncé « la colonisation comme étant un crime contre l'humanité », le chef de l'État français se doit de montrer l'exemple.

Incontestable, enfin et surtout vis-à-vis du peuple kanak. Le rendez-vous est pris fin août où sera affichée officiellement la liste définitive des électeurs admis à voter à la consultation référendaire. C'est le moment où pourra être vérifié si chaque Kanak, quel que soit son statut de droit civil (droit coutumier et droit commun), est inscrit sur la liste ou pas...

Le schéma proposé pour l'organisation des discussions et concertations préalables pour préparer le référendum (groupe des 10, groupe des sages etc.), prête à beaucoup d'interprétations, mais la responsabilité et la maîtrise de l'objectif de la pleine souveraineté de Kanaky reste l'affaire de la mouvance indépendantiste. La voix de Kanaky appelle donc tous les militants, les organisations politiques et les forces vives de la mouvance indépendantiste à se mobiliser d'une manière unitaire et suivant une stratégie claire et sincère.

**UNE SEULE PAROLE
POUR GAGNER LE RÉFÉRENDUM
2018, KANAKY C EST POSSIBLE, !!!**

Les 3 et 4 février 2018 SE TIENDRA LE CONGRES DU FLNKS. Le lieu ARAMA reste à confirmer
L'invitation de tous les indépendantistes quel que soit son parti de rattachement ou même sans parti est attendue.
SOYONS TOUS UNI POUR GAGNER KANAKY EN 2018 !

COURRIER DES LECTEURS

Petit coup de rame pour lancer 2018



C'est la période des vœux, à recevoir et à souhaiter, pour soi, pour autrui.

En tant que président de deux associations d'éducation populaire, le tableau que présente la société

humaine de mon pays est passable, voir décourageant depuis la tribu de HYEDANIT. ...

Ici le PINJE (- de 200 locuteurs) se bat pour exister face au FWAI (- de 2000 locuteurs) et au NEMI (- de 1 000 locuteurs); On se bat pour garder et construire du lien entre nous, les alliances et les usages entre les familles, continuer à garder du sens à ce que l'on appelle ici la coutume, ce qui ne nous appartient pas et que nous laissons nos parents pour définir ce qu'est « l'humain d'ici ». Il reste encore la parole sur la terre, l'identité d'agriculteur, de pêcheur, de chasseur, la culture d'être collectif, et précieux seulement dans un collectif humain. Ici s'exprime encore l'attention de faire partie de quelque chose de plus grand que sa propre maison, au sein d'une famille, d'un clan, d'un district : notre état, notre manière de vivre, ce avec quoi nos parents ont décidé de faire sécession dans les années 80. Garder et transmettre

une part d'intégrité, apprendre des autres avec humilité, élever nos enfants, accomplir nos vies pour que les vieux encore là continuent d'accomplir les leur. ...

le XXI^e siècle, l'argent pour l'eau, l'électricité, le gaz, le carburant, l'internet apprendre et communiquer... être à l'affût pour chasser les ressources, planter non plus seulement pour « Être » mais par souci d'économie. Le bruit de l'extérieur est très loin. Les choix de politique publique n'ont qu'une influence minime sur le « tous les jours combattant de la tribu »; des fois on comprend rien ! Donner du temps militant à la vie sociale en tribu, à sa culture, en association, être solidaire avec les autres mouvements dans la famille, dans les autres tribus; c'est la façon d'être de beaucoup de gens.

L'autodétermination est un droit qu'aucun de nos pères n'a exercé avant nous. En 2018, ceux qui

L'indépendance, une évidence !

De l'histoire: la France nous a manipulés, son but n'est pas nos intérêts mais le sien:

Quand, en 1957, les Kanak ont eu le droit, tous, de voter enfin, c'était en bonne entente avec les Européens progressistes, majoritaires ensemble dans un parti « d'Union Calédonienne » qui gouverna un pays autonome et social.

Seulement voilà, le nombre de Kanak augmente alors, car l'espoir de jours meilleurs est enfin là; mais la France rêve, elle, d'une petite France du pacifique. Alors elle accélère l'immigration (Circulaire Messmer, etc).

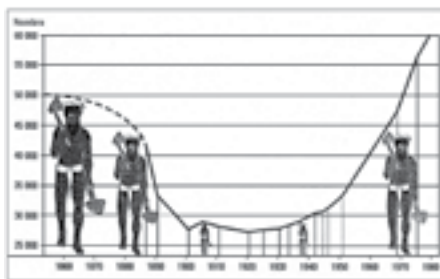
Mais des Calédoniens aussi veulent plus d'autonomie, alors la France reprend les commandes en 1968: finie l'autonomie, la répartition de terres, les réformes sociales. La France s'appuie sur la droite dure, qui est contente: l'économie de comptoir continue.

C'est là que Kanak et Calédoniens progressistes comprennent que seule l'indépendance pourrait empêcher ces retours en arrière et la colonisation incessante de métropole, qui s'accélère encore maintenant, et bafoue l'emploi local.

Aujourd'hui, l'indépendance permettrait que Kanak et Calédoniens progressistes soient ensemble majoritaires, pour casser les privilèges de la droite dure, diminuer les marges, appliquer l'emploi local, etc.

De la lente disparition du peuple d'origine, les Kanak

Il reste à la France 1 % de ses colonies de 1939 (120 000 km² contre 12 millions). La Calédonie reste la seule colonie de peuplement, avec un peuple autochtone en voie de marginalisation: aux Amériques, les Amérindiens sont déjà moins de 5 % partout; les Polynésiens restent solidement à plus de 75 %. Ailleurs, il n'y a pas ou plus d'autochtone. Nos chercheurs et archéologues estiment

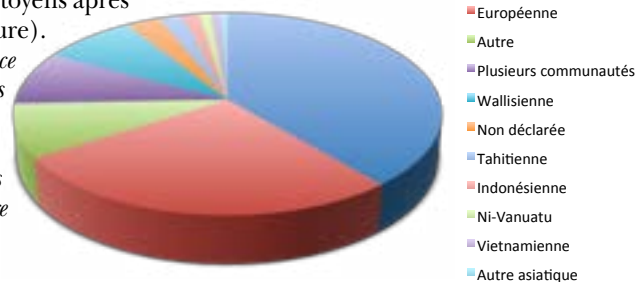


à plus de 300 000 le nombre de Kanak en 1774. Ils ont été ensuite décimés par les maladies importées, puis lors des révoltes de 1878 et 1917 (avec un nombre de tués Kanak comparable en proportion à celui des Français lors des Première et Seconde guerre mondiale). Il ne restait que 27 000 Kanak en 1920. Les Calédoniens sont, eux, longtemps restés autour de 20 000, jusqu'en 1956. Et les Kanak furent ainsi majoritaires jusqu'en 1960 (alors 40 000 sur 80 000 hab.).

L'immigration les a fait descendre à 41,7 % en 1976, et malgré une remontée après les « événements », ils étaient tombés à 39 % en 2014 (105 000 sur 270 000). Ils seront à peine un tiers (33 %) d'ici une quinzaine d'années...

Et le sort des « Calédoniens » leur ressemble, car le pays est de plus en plus dirigé par des « résidents » non citoyens: environ 60 000 au moins, si l'on estime leur total au double des 30 000 « résidents » majeurs non inscrits pour la consultation, qui espèrent bien passer citoyens après (ce que leur dit la droite dure).

Là encore, seule l'indépendance fera que les citoyens de ce pays ne seront pas noyés par un flux continu d'arrivants, qui influent sur notre unité, nos cultures, notre chômage, notre place pour nous gérer.



De l'envie d'avoir notre pays, de diriger ensemble nos affaires

Pour beaucoup de citoyens de ce pays, l'idée d'être indépendants est tentante; on a un peu la honte par rapport à nos voisins immédiats, tous indépendants (et qui sont tous en bons termes avec leur ancien colonisateur).

Chacun peut ressentir que ce serait digne, qu'il y aurait une fierté à cela, alors qu'il est bizarre et gênant de mendier toujours à une France lointaine que l'on connaît peu, qui nous connaît encore moins, et qui a ses problèmes.

Il est très probable, de plus, que l'indépendance renforcera l'entente entre nous; les étudiants en France se côtoient bien et s'échangent déjà le (beau) drapeau du pays; si nous étions indépendants, finie l'obsession de certains politiques de ne pas voter avec nous des textes positifs pour ne pas avoir l'air de pactiser avec le « diable » indépendantiste! Alors l'intérêt de la nation pourra primer, on pourra réunir des majorités libérées et sans entraves, mieux progresser, combattre les inégalités, développer le pays.

Quel meilleur « destin commun » que celui de créer en commun notre nation !

restent l'exerceront avec nous ainsi que ceux qui arriveront à l'âge de 18 ans. En droit international ce droit est reconnu au peuple kanak, celui-ci fait des concessions depuis 1983 en ouvrant (souvent contraint et forcé) ce droit. Donc on en est là ce 10 janvier 2018. En novembre 2018 quel que soit le résultat des urnes, ce sera l'expression de ce droit à l'autodétermination: de fait, la notion de peuple kanak va devenir réelle ou « positive ». Puisque seul le peuple kanak est détenteur de ce droit, tous les votants de ce jour-là, quelles que soient leurs origines sont la première formulation officielle du peuple kanak. Le peuple kanak n'existe pas parce qu'il va gagner au référendum, il est tout les votants du référendum.

Petite pensée à Pierre DECLERCQ... Très bonne année 2018 donc, et que toutes les énergies s'accordent pour que l'action du « Bonjour à l'école » ac-

compagne la rentrée de tous les enfants qui comme Yōnō seront la classe 2018. Le peuple kanak doit apprendre tôt le sens de cette marque de respect. Au CEMEA, ce sont des moments que l'on a décidé de rendre accessibles à tous les enfants, pour qu'ils puissent tous accéder aux formes de savoir et transmission d'ici. On les accompagne dans la prise de parole, le choix des mots, le regard des autres, l'évaluation et l'estime de soi, l'écoute et le respect de la parole de l'autre; avec l'âge arrive l'humilité... de la culture, de la citoyenneté.

Au lendemain du référendum, avec toutes ses contradictions, malgré un « petit penchant suicidaire », le peuple qui se sera déterminé peu partager au moins une chose que nous portons avec PWĀRĀ WĀRO: c'est qu'il n'y a aucun endroit dans le monde où c'est interdit de le faire. A New York ou à Tanna, les gens du peuple diront à la fin de leur

discours: « c'est comme ça que l'on dit bonjour, que l'on ouvre la parole chez moi. Ces mots ne m'appartiennent pas. Ce sont le peu qu'il reste de ceux que nos ancêtres nous ont laissés pour être au monde en ce XXI^e siècle ».

Je terminerai ce petit coup de rame par une citation du vieux, parce qu'il a arrosé la graine de l'arbre qui donnera sa première cueillette le soir du référendum. Et puis pourquoi pas une pirogue à voile dans la baie de Hienghène tant qu'on y est...

« Le propre de la culture c'est d'être partagée... Si je peux aujourd'hui partager avec un non kanak de ce pays ce que je possède des autres cultures, il lui est possible de partager avec moi la part d'universel contenue dans ma culture. En de ça des affinités qui forgent le partage des cultures se situe le préalable d'une reconnaissance explicite de la personnalité de chacun. »

Rude combat !

Nous n'allons pas refaire ici tout l'historique mais, par notre forte mobilisation pour l'inscription automatique et sans conditions de tous les kanak sur la liste référendaire ou encore dans l'âpre lutte que nous menons pour faire respecter la lettre et l'esprit de décolonisation de l'Accord De Nouméa (ADN), il nous est permis d'affirmer que c'est un « rude combat » de chaque instant que nous menons ensemble.

La confrontation n'est pas finie ! Aussi 2018 n'échappera pas à cette règle de la plus grande vigilance avec probablement des actions appuyées que nous devons mener sur le terrain, en anticipation des inévitables manœuvres de dévoiement et déstabilisation qui sont l'œuvre de la droite coloniale sous couvert de l'Etat français.

Ainsi afin de continuer ce travail et pour mener à bien la consultation de cette année sur la pleine souveraineté, nous, indépendantistes et nationalistes devons garder à l'esprit tout ce chemin parcouru. Nous nous proposons de le résumer ci-dessous en 4 points pour ensuite tenter de tracer les perspectives à venir qui en découlent :

1) L'ADN nous a conduit dans ce dilemme incessant du jeu de nos avancées politiques pour le peuple kanak et « les victimes de l'histoire » dues aux concessions que nous ont imposé nos adversaires colonialistes. Ces concessions ont été faites parce que **le Kanak n'existe pas juridiquement dans l'accord, ou plutôt, que sa définition y est incomplète seulement par la reconnaissance d'un statut coutumier qui concerne également les Wallisiens et autres...**

2) L'ADN, bien qu'établissant un cadre restrictif sur la question électorale est sans cesse remis en cause: en effet cet accord, bien que prévu pour éviter à tout nouveau « arrivant » de participer aux élections locales, n'a pas empêché la droite coloniale, avec le soutien indirect de l'État français, de tenter d'élargir sans cesse le droit de vote aux nouveaux venus Elle a donc réussi à perpétuer la politique d'immigration massive de Pierre MESSMER pour noyer l'électorat kanak :

- Ainsi au comité des signataires de juin 2015, a été concédé aux loyalistes, l'inscription d'office sur la liste électorale référendaire de tous les natifs en Nouvelle-Calédonie considérés par présomption détenir leur Centre d'intérêts matériels et moraux en étant inscrits sur la liste provinciale. Par cette « concession », plus de 66000 personnes ont été inscrites sur la liste référendaire... sachant que, parmi elles, figurent des Kanak de droit commun.
- Un peu plus tard, en février 2016, comme une cerise sur un gâteau, est survenue la seconde « concession » que la France a nommé le « politiquement clos » qui a

permis de légaliser la fraude électorale pour plus de 5000 personnes sur les listes provinciales: ce chiffre a d'ailleurs été dénoncé, grâce au travail de fourmi que les militants de la commission Politique et Citoyenneté du FLNKS/PT font depuis des années!

3) Ce troisième point concerne le besoin d'unité de tous les indépendantistes pour lequel nous n'avons pas cessé d'œuvrer afin de définir une stratégie qui puisse garantir l'établissement de listes électorales sincères, fiables conformément aux règles fixées par l'ADN.

4) Grâce à cette persévérance, à la mobilisation lancée par le RIN pour faire pression sur nos adversaires, au Comité des Signataires du 2 novembre 2017, les responsables politiques indépendantistes ont pu obtenir plusieurs acquis:

* **l'inscription d'office sur la Liste Électorale Générale (LEG) de toute personne ayant 6 mois de présence en Nouvelle-Calédonie**, ce qui par ricochet doit permettre l'inscription des 25000 Kanak de statut civil coutumier, sur la liste électorale référendaire.

Néanmoins, tout n'est pas encore résolu car après fiabilisation des registres d'état civil coutumier par la DGRAC (Direction Générale de la Réglementation et des Affaires Coutumières), il reste encore 12646 Kanak qui ne sont pas certains d'être inscrits sur la LEG. L'Etat n'identifie pas pour eux, une adresse en Nouvelle Calédonie.

Par ailleurs, l'inscription des kanak de statut de droit commun sera difficile à suivre car ils sont « noyés » parmi les autres personnes de droit commun, les statistiques ethniques n'étant pas autorisées par la loi. De plus, cette inscription indispensable de tous les kanak sur la liste électorale référendaire pour qu'ils puissent exercer leur droit à l'autodétermination est fortement



Commémoration 2018 pour l'assassinat d'Eloi Machoro

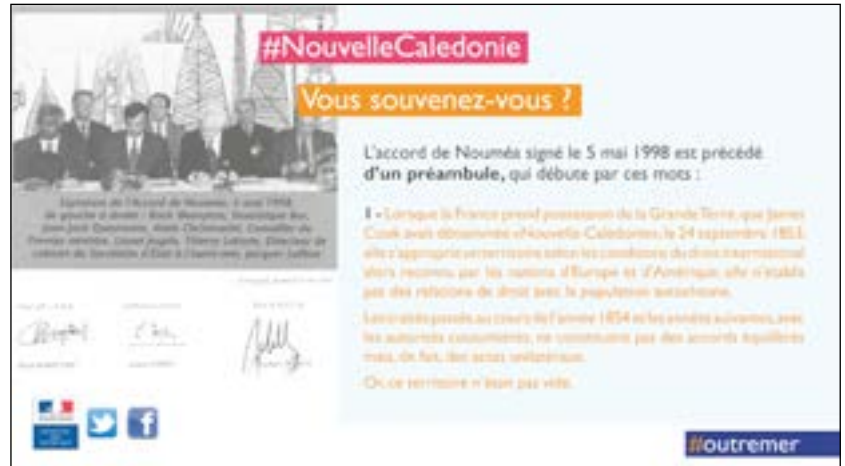
empêchée par une droite coloniale en Nouvelle-Calédonie qui nie l'existence d'un peuple colonisé dans ce Pays. Pour cette droite coloniale nous sommes tous que des « Calédoniens » même les nouveaux arrivants, sans plus!

- **La création de bureaux décentralisés dans le Grand Nouméa pour les électeurs de 5 communes des îles** (Bélep, Iaaï, Lifou, Maré et Île des Pins). Cette demande était formalisée par le RIN dans un cahier de revendication, déposé au Haussariat lors des marches effectuées, dans les rues de Nouméa.
- **Une période supplémentaire d'inscription en mairie.** Les demandes seront traitées par les commissions administratives spéciales d'ici fin août 2018, en même temps seront examinés les cas des personnes inscrites d'office.

Il ressort de tout cela que les kanak de statut civil coutumier non-inscrits sur la LEG 2017 sont estimés entre 17286 et 19646, et, que les natifs de droit commun non-inscrits sur la LEG 2017 sont entre 39529 et 41172. (Parmi ces natifs, combien sont Kanak? Mais pour bénéficier de cette inscription sur la liste électorale générale puis référendaire, tous doivent justifier de leur présence en NC prouvée par les fichiers sociaux (CAFAT – Aide médicale) fichiers apparemment peu fiables (problème d'orthographes des noms... Et dans lesquels tous les Kanak ne figurent

Inégalités sociales et décolonisation

LES RÉÉQUILIBRAGES DE LA NOUVELLE CALÉDONIE



« **Le passé était le temps de la colonisation. Le présent est le temps du partage, par le rééquilibrage. L'avenir doit être le temps de l'identité, dans un destin commun.** » (Préambule de l'Accord de Nouméa)
C'est le thème du colloque qui s'est tenu au centre culturel Tjibaou les 14 et 15 décembre dernier: de nombreux scientifiques et experts dans différents domaines ont partagé leurs visions de ce qui se passe non seulement en Kanaky mais aussi dans d'autres pays, comme la Polynésie Française, la Papouasie Nouvelle Guinée, l'Australie ou Taïwan, cela permet de comparer les expériences post coloniales selon les territoires. 1988-1998 – 2018... 30 ans que la Nouvelle-Calédonie à force de partage par le rééquilibrage devrait trouver son identité dans un destin commun. Avouons-le clairement, malgré une évolution notable, nous sommes très loin de ces objectifs: l'écart doit être celui de la distance entre rêve et réalité, entre utopie et réalisme. « Donner sa vie en pariant sur l'intelligence » bien que noble, ne semble pas un pari gagnant. Malgré une période faste en apports financiers et en grands chantiers, force est de constater que cette manne n'a fait que pérenniser l'économie de comptoir et profiter à ceux qui détiennent le pouvoir, la provincialisation aura créé une bourgeoisie kanak mais pas de réel équilibre dans le partage des richesses bien au contraire une augmentation de l'assistanat des populations fragiles et une fiscalité au service

des nantis, ponctionnant fortement la classe moyenne. Les populations concernées devront se prononcer dans quelques mois sur les derniers transferts et le futur statut du pays. La proposition de Pisani – Fabius d'une « Indépendance-Association » en 1985 était-elle si inacceptable, quand nous entendons aujourd'hui une proposition « d'indépendance-partenariat » faite par une partie du camp indépendantiste? L'aspect « kanak et socialiste » de la revendication d'indépendance (s'est réduit à) est devenu « indépendance-partenariat »
Nous sommes donc revenus à la même situation de départ qu'en 1985 parce que le pari de faire évoluer les mentalités n'aura pas marché: une nouvelle concession d'une part pour attirer une partie des abstentionnistes et des loyalistes progressistes... une radicalisation plus forte pour arriver à pas forcés à l'Indépendance kanak socialiste. Nous pouvons comme à chaque fois nous tourner vers l'ETAT qui a aussi sa part de responsabilité dans cet échec programmé d'un projet de décolonisation ayant valeur d'exemple.
30 ans pour préparer le pays à sortir de la parenthèse coloniale de son histoire, nous pouvons encore relever le défi car il n'est jamais trop tard, il nous reste encore du temps pour mobiliser sur le seul projet porteur de rééquilibrage et d'une paix durable, l'Indépendance de KANAKY. 🌱
Kanaky 2018 c'est maintenant !!!

pas obligatoirement (sans travail...!) **Seule la levée de l'anonymat**, de toutes les populations absentes sur la liste générale et transmises à tous les acteurs (coutumiers, politiques...) garantirait la transparence et l'exhaustivité de la liste référendaire.

Lors de ce dernier comité des signataires un dernier point a été acté suite à la pression des anti-indépendantistes: tout natif en NC bénéficiera d'une inscription automatique sur la liste du référendum avec 3 ans de présence en NC. Une divergence existe entre les signataires: pour les indépendantistes cela veut dire qu'avec 3 ans, la personne sera **PROPOSABLE** au CAS pour décision pour la droite coloniale elle pourra dans ces mêmes commissions inscrire tout le monde les yeux fermés!!!

Perspectives et exigences proposées par le RIN à partir de cette situation:

- Veiller à ce que tout kanak soit inscrit sur la liste référendaire, même si on ne trouve pas de présence dans les fichiers de la CAFAT et des Aides Médicales au cours de ces dernières années. (Même absents de la NC, les kanak doivent pouvoir voter!). Cela concerne donc les Kanak de statut civil coutumier au nombre de 12646, dont tous les détenus du Camp Est... Cela concerne également les Kanak de droit commun dont il va falloir lever complètement l'anonymat... même s'il y a eu une levée partielle de l'anonymat accordée uniquement aux maires concernant leurs administrés résidents dans leur commune.

On peut constater quand même, une certaine avancée au niveau des chiffres, notamment celui des kanak de statut coutumier, même s'ils restent encore beaucoup à faire. La problématique des chiffres a au moins été prise en compte depuis plus d'un an au niveau de l'État français et dans les Comités de Signataires grâce à la mobilisation incessante d'une partie de la mouvance nationaliste...

- Une évaluation finale devra intervenir fin août 2018 lorsque l'établissement de la liste pour le référendum sera définitif.
- L'arrivée du président de la république française, Monsieur Macron, en mai sera l'occasion de rappeler notre objectif: l'obtention d'une liste électorale référendaire sincère, exhaustive où tout Kanak puisse y figurer afin de pouvoir exercer son droit à l'autodétermination. Cette liste électorale spéciale ne peut pas être considérée comme une liste à établir pour une quelconque élection!
- Les délégués, électeurs indépendantistes désignés par arrêté du haut-commissaire, devront participer très activement dans les 283 commissions administratives spéciales qui se dérouleront de mars à août 2018 dans chaque commune du pays. 🌱



Hommage à Suzanne Ounei, fondatrice de GFKEL (Groupe des Femmes Kanak Exploitées en Lutte), groupe de pression, membre du FLNKS et signataire de la Charte du même FLNKS en 1984. Suzanne a aussi été une des directrices de la publication du journal Bwenando. Elle avait fondé ce Groupe de Femmes car elle pensait justement que la lutte des femmes avait toute sa place dans le Mouvement de Libération du Peuple Kanak.

Merci Sana, la Lutte continue !

Xutrenielle

Article tiré de la revue *Bwenando* dont était présidente Suzanne Ounei. Danielle Prébin membre aussi du GFKEL à ce jour, participe au comité de rédaction du journal *La Voix de Kanaky*.

Ras le viol

« Un évènement récent me conduit à écrire Aujourd'hui un article qui, malheureusement reste d'actualité en n'importe quel moment. Car tant qu'il y aura des violeurs, la lutte des femmes sera renforcée dans sa détermination. Le viol est l'expression la plus barbare du machisme et de la négation de la femme. User et abuser du corps d'une femme comme d'une marchandise pour satisfaire des besoins primaires, cela relève du fascisme. S'il est encore des gens qui s'étonnent qu'une femme défende au-delà de ses convictions politiques, des convictions féministes, je les laisse à leurs débats d'idées; car lorsqu'une femme est frappée, violée, humiliée et niée quotidiennement, c'est dans son corps et dans son âme qu'elle est atteinte. L'idéologie masculine dominante trouve toujours ses bonnes raisons pour excuser et justifier un acte indéfendable. « Que faisait-elle là à cette heure ? ». » Elle l'a bien cherché. Elle est trop maquillée » ou je ne sais quoi encore.

Que faut-il en conclure ? Que les mentalités ont institué un véritable couvre-feu pour les femmes ? Passée une certaine heure, les femmes ne devraient s'en prendre qu'à elles-mêmes si elles rencontrent des loups violeurs ? C'est trop facile et je refuse et combat cette loi de la jungle qui révèle des hommes aux masques inhumains, bourreaux de victimes millénaires, les femmes. »



Xutrenielle



INFOS PRATIQUES

Encore quelques mois pour s'inscrire en mairie

Cette période complémentaire a été discutée au dernier comité des signataires du 2 novembre 2017. Elle permettra de traiter en Commission Administrative Spéciale d'avril à fin août 2018 toutes les demandes déposées en mairie à partir du 2 janvier 2018. Mais n'attendons pas cette date de fin avril pour entreprendre nos démarches pour s'inscrire sur les listes électorales en mairie !

Vous avez pris la décision de voter au référendum d'octobre 2018 mais n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale du référendum... Vous avez alors jusqu'à **fin avril 2018** pour vous rendre au bureau des élections de votre mairie où vous habitez, ou, si empêchement (étant au Camp Est, hors du Pays, malade, handicapés...), en demandant à une personne de faire la démarche à votre place en lui donnant une lettre la mandatant.

Vous allez en mairie avec une copie de votre pièce d'identité et justificatif de logement dans la commune (facture d'électricité...) accompagnée, parfois, d'une attestation d'hébergement et de la pièce d'identité du logeur. Le personnel de la mairie doit vous faire remplir un formulaire et vous en donner une copie à garder.

Apportez aussi une copie du livret de famille ou acte de naissance pour remplir le deuxième formulaire celui qui vous permettra d'être inscrit sur la liste électorale provinciale. Cette inscription sur la liste provinciale, vous accorde le statut de citoyen et facilitera l'accès à un emploi, une bourse...

Donc, dès avril 2018 une commission (la CAS) vous mettra sur la liste électorale générale puis proposera votre dossier pour que vous figuriez sur la liste électorale provinciale et enfin sur la liste pour le référendum.

Pour figurer sur cette Troisième liste la LESC, liste du référendum, plusieurs situations peuvent se présenter :

- vous avez le statut civil coutumier vous serez alors mis automatiquement sur la liste du référendum.
- vous étiez électeur le 8 novembre 1998 vous serez mis aussi automatiquement sur la liste du référendum.
- vous avez le statut civil de droit commun, né en Nouvelle-Calédonie avec 3 ans de présence en Nouvelle-Calédonie, vous serez proposé à la CAS qui décidera si vous remplissez bien les conditions prévues par la loi.

Si vous êtes né hors de la Nouvelle-Calédonie, même si vous êtes Kanak, en mairie, remplissez alors un troisième formulaire complété de justificatifs qui vous seront demandés. La CAS se prononcera alors au regard de votre situation pour vous placer sur la liste du référendum.

Pendant le travail de ces Commissions Administratives Spéciales (CAS) certains peuvent recevoir un courrier leur disant que la CAS a dû refuser votre dossier... Ce refus n'est que provisoire, vous pourrez apporter des justificatifs supplémentaires en mairie dans un certain délai, mais aussi, en cas de refus, les amener au tribunal administratif en déposant un recours.

Pour toutes difficultés et demandes d'information, n'hésitez pas à contacter un membre de la commission Politique du FLNKS et nationalistes par tel : 82 51 09 - 78 60 83 – 76 60 66 ou par e-mail : ounou@lagoon.nc ou politikcitoyennete@gmail.com

C'est à partir du 31 août 2018 que les 3 listes électorales deviendront définitives. Vous pourrez alors retourner en mairie voir si vous figurez bien sur les 3 listes électorales.

En 2018, on peut gagner si tous les indépendantistes s'inscrivent sur les listes électorales et mettent leur bulletin dans l'urne le jour du vote.

Faisons en sorte de tourner la page de la colonisation présente depuis le 24 septembre 1853. Permettons à notre pays d'établir d'autres relations avec la France et d'élargir ses relations avec les pays voisins.

Décidons aussi que toutes les richesses de notre caillou : le nickel, le cobalt... les richesses maritimes etc... par leur gestion, servent nos enfants demain, apportent plus d'égalités entre toutes les populations qui choisiront de vivre ensemble en Kanaky.

**Soyons au rendez-vous de notre histoire !
Ne laissons pas les autres décider pour nous !**

De la lutte des classes à l'extinction d'espèces

Le mythe d'Erysichthon, de la Grèce antique (500 ans av. JC) raconte l'histoire d'un Roi qui s'auto-dévora, ne pouvant assouvir sa faim, résultat d'une punition divine pour outrage à la Nature⁽¹⁾ Ce mythe inspira peut-être le poète Ronsard, 2000 ans plus tard⁽²⁾. La notion de respect de la Nature ne date donc pas d'hier, même dans la société occidentale. La maladie de « l'accumulation » infligée au pauvre Roi est aussi ancienne que le monde, appelons cela la cupidité.

Le Capitalisme porte en lui la forme de cette maladie qui consiste à l'accumulation d'argent. Donald Trump, entre autres, en est un bon spécimen. Il explique le 23 février 2013: « j'ai du mal à refuser l'argent parce que c'est ce que j'ai fait toute ma vie. Je prends et je prends et je prends. Vous savez, je suis cupide. Je veux de l'argent, de l'argent... »

Cette maladie est-elle contagieuse? Est-elle plus courante dans l'hémisphère nord? 200 ans de culture néolibérale à façonner les façons de penser, d'être, et forgé la vie en société des individus. Par exemple, on apprend aux enfants occidentaux dès qu'ils perdent leurs dents de lait à capitaliser dans une tirelire les petites pièces. Plus tard, ils ont leur compte « caisse d'épargne », la publicité et autre campagne de manipulation psychologique genre père Noël orchestré par Coca-cola parachève le désir d'accumulation de jouets. Le jeu par excellence



qui reflète le fonctionnement actuel mondialisé est le Monopoly, celui qui a le plus d'argent en fin de partie a gagné. Warren Buffet joue à cela dans la vraie vie, et déclare: « La lutte des classes existe, et c'est la mienne qui est en train de la gagner » il s'agit bien pour lui de gagner la partie en accumulant le plus d'argent possible. En 2015, 85 milliardaires détenaient autant de valeur monétaire que 50 % de la population mondiale la plus pauvre soit environ 3,6 milliards de personnes. Aujourd'hui les lois dérégulées du marché font qu'ils ne sont plus que huit⁽³⁾.

La folie cupide des ultra-riches, la mondialisation du capitalisme, ne créent pas seulement des inégalités insupportables, nous voyons aussi tout bonnement poindre la disparition des conditions de vie humaine sur terre. Les scientifiques nomment cette nouvelle aire, l'anthropo-

cène. En Europe, dans une zone étudiée la masse des insectes a diminué de 80 %. A l'échelle mondiale il y a 50 % en moins de vertébrés. Que se passera-t-il le jour où les abeilles disparaîtront?

Ce dont ces cupides ne se rendent pas compte est qu'en fin de partie, dans la vraie vie, celui qui gagne n'est pas le plus riche, mais celui qui aura su maintenir un espace naturel viable pour lui et ces enfants.

A l'heure où le Pays n'a jamais exporté autant de minerai que durant toute l'histoire de la mine, combien de personnes détiennent ici autant que 50 % des habitants les plus démunis?

Nous n'avons pas d'autre choix que de sortir du cercle vicieux et mortifère mené par le grand capital et ces défenseurs, puissent la diversité des Cultures et des Coutumes venues du fond des âges nous y aider.

(1) la société autophage. capitalisme, démesure et autodestruction Anselm Jappe

(2) Pierre de Ronsard (1524-1585) Elégies, XXIV « Contre les bûcherons de la forêt de Gastine »
Écoute, bûcheron, arrête un peu le bras;
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas;
Ne vois-tu pas le sang lequel dégoutte à force
Des nymphes qui vivaient dessous la dure écorce?
Sacrilège meurtrier, si on pend un voleur
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts et de déresses
Mérites-tu, méchant, pour tuer nos déesses?

(3) Rapport oxfam: « Une économie au service des 99 % ».

LA RADIO DJIIDO NOTRE RADIO : ELLE NE DOIT PAS S'ETEINDRE

Tous, avons connaissance des difficultés financières de la radio à ce jour. Énumérer les causes de cette situation ici, n'est pas notre objectif. Un Conseil d'Administration existe pour cela. Pour nous il s'agit de se souvenir des conditions dans lesquelles a été lancée la radio il y a 30 ans. On ne peut pas

la voir disparaître du paysage des médias en cette année majeur où notre Pays doit devenir KANAKY, donc indépendant. Comme il y a 30 ans les autres médias ne font aucune place ou presque à la parole du peuple KANAK et délivre beaucoup de désinformation auprès des populations...

Devenons réactifs pour notre radio, soutenons-la par tous moyens: concerts, journées créatives, dons... Ceux-ci sont à envoyer sur le compte de la VOIX de KANAKY. Ils seront bien sûr reversés à la radio. Merci à tous.



@L'équipe de rédaction du journal

BULLETIN D'ABONNEMENT LA VOIX DE Kanaky

Je vous communique mes coordonnées :

Prénom, NOM
Adresse
Tél.
Email
Date Signature

OUI, je souhaite m'abonner à la Voix de Kanaky

- 1an (6 numéros) soit 1000 cfp
 1 an abonnement de soutien (6 numéros) à partir de 3000 cfp ou 30 euros
 Si chèque en euro, 1 an (6 numéros) : 30 euros

A renvoyer accompagné de votre règlement à :

ELAN DES CONQUES
12 bis, rue Mangin - 98800 NOUMEA - NOUVELLE-CALÉDONIE
Banque : SGCB - Compte : 18319 06711 43116927013 46
IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346
à l'ordre de « ELAN DES CONQUES »

ONU et le processus de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie

Par une adoption à l'unanimité et sans vote de la résolution A/C.4/72/L.1 relative à la situation de la Nouvelle-Calédonie le jeudi 07 décembre 2017, l'Assemblée Générale des Nations Unies a réaffirmé ses considérations afin que « *des mesures appropriées pour l'organisation des consultations futures sur l'accession à la pleine souveraineté, y compris l'établissement de listes électorales justes, régulières, crédibles et transparentes, comme prévu par l'Accord de Nouméa, sont indispensables à la réalisation d'un acte libre, équitable et authentique d'autodétermination conforme à la Charte ainsi qu'aux principes et aux pratiques de l'Organisation* ».

Autrement dit, l'ONU mettra tout son poids pour obliger l'ensemble des parties prenantes de l'accord de Nouméa à respecter le processus de décolonisation en cours de mise en œuvre dans le pays kanak.

Pour ce faire, une seconde mission de visite du Comité Spécial de Décolonisation (C24) est souhaitée avant le vote référendaire afin d'aplanir les différents constatés et apporter un gage de sincérité et de loyauté au processus que la puissance de tutelle a fini par fuir aux profits des intérêts supérieurs Français.

Pour rappel, la première mission de visite du C24 en mars 2014 avait pointé les manquements de la puissance de



tutelle dans l'établissement des listes électorales. La mission a demandé de prendre « *de toute urgence des mesures sincères pour pallier les lacunes actuelles, notamment en ce qui concerne les dispositions relatives au corps électoral restreint* » car la mission « *est d'avis que le mode de fonctionnement des commissions administratives spéciales doit être revu compte tenu des problèmes soulevés par de nombreux interlocuteurs, dont les magistrats eux-mêmes* ».

Si on peut admettre, une évolution dans le fonctionnement des Commissions Administratives Spéciales (CAS), on doit surtout constater le double jeu de l'État qui d'un côté sillonne les événements du Pays pour sensibiliser le peuple sur le sujet et d'un autre côté qui persiste avec ses manœuvres politico-administratives afin de continuer à fossoyer l'esprit et la lettre de l'accord de Nouméa... et sauvegarder les intérêts supérieurs de la Nation.

Par ailleurs, la mission de la division électorale du Département des Affaires Politiques devrait maintenir son activité pendant la période des CAS tout comme des observateurs des Nations Unies seront ciblés pour observer la tenue des élections référendaires.

A l'heure où la puissance de tutelle pleure une Europe meurtrie par le terrorisme, le Brexit, la montée de l'extrême droite, la crise des migrants et l'instabilité politique, sociale et financière, nous devons consolider nos acquis à l'international et développer de nos nouvelles stratégies pour un Pacifique Libre et Solidaire.

En effet, nous devons constamment garder à l'esprit le bien-être de nos populations futures face aux enjeux géo stratégiques auxquelles notre région est confrontée tels que le réchauffement climatique, la stabilité politique ou encore la prospérité économique.

Notre relation avec l'ONU est un héritage politique. En cette année de référendum, nous devons maintenir un travail étroit et régulier avec l'exécutif du C24 tout comme avec nos frères du Pacifique pour l'avènement d'une Nation Démocratique dès 2018.



Les Insoumis

Le mouvement populaire de « **La France Insoumise** » (F.I.) est organisé en réseau de Groupes d'Action, répartis sur le monde entier. Les Insoumis prônent la mise en place d'un programme politique validé lors d'une première convention en 2016, « L'Avenir En Commun » (consultable sur Internet www.LAEC.fr). Globalement, l'objectif est la mise en place d'un écosocialisme, une alternative au capitalisme mondialisé qui actuellement mène l'humanité à sa perte.



Un des camarades du groupe « Insoumis du Pacifique » a été désigné par tirage au sort pour se rendre à la seconde convention du mouvement les 25 et 26 novembre. Il a pu participer à la réflexion sur les thèmes principaux de la

lutte: lutte contre la pauvreté, contre l'évasion et la fraude fiscales, promotion des énergies écologiques alternatives et sortie du nucléaire. Il a également travaillé avec les 1600 militants repartis en ateliers, sur le fonctionnement et

l'organisation du mouvement. Enfin, il a trouvé une oreille très attentive chez un grand nombre de députés sur les problèmes du pays. En particulier Jean-Hugues Ratenon et Danièle Obono, qui sont en charge au sein du groupe parlementaire de suivre les questions sur l'Outre-mer.

En février prochain, ce sera aux jeunes Insoumis de se retrouver à Paris pour deux jours de forum. (Pour nous joindre par email: insoumisdupacifique@gmail.com)

